

# COMPTE RENDU du CDAS du 9 avril 2019

## 1/ les PV des séances du 29 mai, 26 juin et 10 juillet 2018

Ces 3 procès verbaux sont approuvés unanimement.

## 2/ la présentation du règlement intérieur

Ce point ne soulève pas de question.

## 3/Actualités de la Sous-Direction des Politiques Sociales

La Déléguée Martine Muller nous présente le nouveau site internet ouverts à tous, actifs comme retraités.

Une nouvelle identité visuelle (encore une de plus) de l'action sociale va être mise en place dans les jours à venir.

Un nouveau schéma de transport est mis en place pour les colons. Seuls subsistent 43 points de départ. Un dédommagement forfaitaire sera versé à la demande des familles, sous certaines conditions. Pour en bénéficier les familles doivent sortir de leur département de résidence pour rejoindre le lieu de départ et faire un certain nombre de km. Et si les familles peuvent en bénéficier elles doivent en faire la demande dans les 30 jours qui suivent la fin du séjour de l'enfant.

Comme en 2018 l'action sociale ministérielle poursuit son travail sur les 3 axes suivants :

- ▶ adapter les prestations aux attentes du plus grand nombre d'agents ;
- ▶ optimiser le fonctionnement et l'offre de toutes les associations de notre ministère comme l'AGRAF, ALPAF, EPAF ... ;
- ▶ analyser et améliorer les différents échelons de mise en œuvre de l'action sociale au niveau national et local.

### Les moyens d'actions :

Au niveau national l'enveloppe 2019 est de 115,58 MF contre 134,54 MF en 2018. La différence de – 19 MF s'explique par les titres restaurants qui ne sont plus gérés par ce budget. La restauration collective (resto conventionnés) avec 49,15 MF demeure le premier poste de dépense qui représente la moitié des crédits de l'action sociale.

En 2019, les conditions d'accès aux aides et prêts logements sont assouplies.

Les moyens dédiés à l'aide à la parentalité seront renforcés pour permettre d'augmenter le nombre de réservations de berceaux.

Par ailleurs, près de 4,8 MF seront consacrés aux crédits d'actions locales CAL. C'est la dotation annuelle que les services de l'action sociale de chaque département reçoivent. Cette dotation tient compte des effectifs comptabilisés dans les départements. En 2019 une réserve de 5 % sera bloquée dans chaque département et les dépenses ne devront pas dépasser les 95 % de la dotation globale 2019. Il y aura peut-être une levée de cette réserve en cours d'année mais c'est loin d'être certain.

**Les priorités d'action au niveau local pour 2019 :** Les CDASS continueront d'être des lieux privilégiés de réflexion et d'expérimentation avec l'objectif d'améliorer les conditions de vie des agents. Des diagnostics au niveau local doivent être faits pour répondre aux besoins des agents.

Les initiatives innovantes en matière de services de proximité ou d'aide à la parentalité seront encouragées et pourront donner lieu à une enveloppe financière supplémentaire au niveau national sur la base d'un appel à projet dont les modalités seront prochainement communiquées.

## 4/ Validation du budget Crédits d'Actions Locales (CAL) 2019

la dotation 2019 s'élève à 16 000 € mais 5 % doivent être gardés en réserve soit 800 € ce qui fait que 15 200 € sont à notre disposition.

Voici le détail de la répartition 2019 :

### Crédits Actions Locales 2019

#### Répartition des sous-enveloppes

	Budget 2018 Voté	Budget 2018 Consommé	Budget 2019 Proposition	Budget 2019 Vote
FÊTE DE NOËL	8.500,00 €	9.576,16 €	9.000,00 €	
RETRAITÉS	1.000,00 €	1 502,20 €	1.000,00 €	
ACTIONS LOCALES	5.500,00 €	3 669,10 €	4.300,00 €	
AMITIÉS FINANCES	450,00 €	575,30 €	400,00 €	
COINS REPAS	300,00 €	607,67 €	300,00 €	
CONVENTION PSYCHOLOGUE	0,00 €	66,00 €	200,00 €	
<b>Total</b>	<b>16.000,00 €</b>	<b>15.996,43 €</b>	<b>15.200,00 €</b>	<b>15.200,00 €</b>

Pour les actions Locales avec le budget de 4 300 € Martine Muller propose les sorties suivantes :

Une sortie à la journée au parc d'attractions FRAISPERTUIS City le samedi 18 mai.

La prestation proposée comprend le transport en bus + entrée parc + dîner

Et une sortie au musée GUEBWILLER et le château du HOHLANSBOURG le samedi 21 septembre 2019.

La prestation comprend le transport + la visite guidée ou audioguidée du Musée Théodore Deck à Guebwiller + le déjeuner (buffet barbecue) au château du Hohlandsbourg + une chasse au trésor.

**Action de prévention** la délégation propose « FAIRE ECRAN AUX ECRANS » pour traiter le thème des addictions aux écrans. Cette action sera financée par la MGEFI et la troupe de théâtre CAFARNAUM présentera une mise en scène pour illustrer ce thème.

**Actions innovantes :** Étant donné qu'il y a une possibilité d'avoir un financement supplémentaire de la part des services centraux. La déléguée va proposer le projet suivant :

Des séances de massages assis-habillé donné par un naturopathe afin d'apporter un bien être aux agents qui seront intéressés. Ces massages individuels seraient donnés à la délégation pendant la pose méridienne. La séance durerait environ 20 minutes par personne.

La prestation est de 85€/l'heure ce qui représente 3 massages par heure.

En juin nous saurons si ce projet a été retenu par les services centraux.

#### 5/ Questions diverses

La déléguée nous informe que le coin repas du CDFP place de la Révolution Française et celui de la Direction ont fait l'objet d'une demande d'agrément.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.